

du même coup de reconnaître nos exigences en matière de logement, d'écoles, de services de santé, de transports et dans la lutte contre la pollution.

En entendant le député de Calgary-Sud (M. Mahoney) exprimer hier des craintes au sujet de la croissance rapide du Canada et de l'inflation qu'elle pourrait provoquer, et citer comme exemple les mises en chantier de maisons depuis huit ou neuf mois, je ne pouvais m'empêcher de penser à la distance qui le sépare des chômeurs, des gens qui ont connu les répercussions de l'inflation et les affres de la faim. Il vit dans une tour d'ivoire.

Que devrions-nous faire? Nous aurions dû suivre les recommandations de la Commission Carter le plus près possible, en instaurant un régime fiscal qui soit juste et équitable envers tous les Canadiens. Nous aurions dû réduire les impôts de la majorité des Canadiens. Nous devrions étudier le régime de revenu annuel garanti. Les chiffres qu'on nous a fournis hier sur le taux de chômage élevé et l'augmentation du coût de la vie révèlent qu'il faut envisager immédiatement un certain soulagement fiscal et un revenu annuel garanti.

Par le passé, les gouvernements se sont servis du régime fiscal comme moyen de répartir équitablement les revenus. Il est évident que cet instrument a constitué un échec, particulièrement quand le chômage atteint 6.5 p. 100 au Canada. Au début des années 1960, la plupart des gens en Amérique du Nord rejetaient l'idée d'un revenu annuel garanti. Toutefois, depuis le début des années 1970, l'idée plaît de plus en plus à un grand nombre de Canadiens. Puis-je vous rappeler, monsieur l'Orateur, qu'à l'occasion d'un de ses récents congrès le parti libéral avait adopté l'idée d'un revenu annuel garanti.

M. Haidasz: Bravo!

M. Gilbert: Mais puis-je également rappeler au député de Parkdale (M. Haidasz) que le premier ministre avait rejeté l'idée...

M. Haidasz: Il ne l'a pas rejetée.

M. Gilbert: ... en disant que le coût en serait trop élevé. A cause de la révolution technique que nous connaissons, nous devons envisager un revenu annuel garanti et le plus tôt sera le mieux pour tous les Canadiens.

Le passage de l'éthique de travail à l'éthique de loisir est très difficile à accepter pour la plupart des Canadiens. Notre expérience avec les programmes de bien-être n'a pas été heureuse à cause de la scission qu'ils ont entraînée chez les divers groupes au Canada. On en est apparemment venu à la conclusion qu'un certain nombre de chômeurs était inévitable. Le plus vite nous nous en rendrons compte, le plus vite nous établirons un revenu annuel garanti et le plus vite disparaîtra une grande partie de l'angoisse, de la souffrance, de l'appréhension et du stigmate qui se rattachent au chômage. J'ose espérer que le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) utilisera son influence non seulement pour solutionner nos problèmes d'importation et d'exportation, non seulement pour aplanir les difficultés qui confrontent les industries extractives et non seulement pour rendre le régime fiscal plus équitable, mais aussi pour mettre au point un programme de revenu annuel garanti. De cette manière, nous consacrerions notre temps à des choses utiles sans avoir à le perdre au sujet d'un bill C-259 qui ne mérite pas notre appui parce qu'il est rétrograde.

• (2.40 p.m.)

M. Mac T. McCutcheon (Lambton-Kent): En participant à cette discussion sur le bill C-259, monsieur l'Orateur, [M. Gilbert.]

nous nous devons de poser la question au nom du peuple canadien: s'agit-il d'un bill de réforme fiscale? Monsieur l'Orateur, je n'aurais jamais pensé que mes remarques étaient déjà si drôles.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre, je vous prie.

M. McCutcheon: Merci, monsieur l'Orateur. Je répète, la question fondamentale qui est à l'esprit de nombreux Canadiens est celle-ci: s'agit-il d'une réforme fiscale ou simplement d'un autre impôt? Avec un peu d'optimisme et de charité, on pourrait dire qu'il s'agit d'une réforme fiscale; avec réalisme, je crains que ce ne soit qu'une augmentation sous un nouveau déguisement. J'avais espéré que ce serait une réforme fiscale parce que l'espoir est éternel et, naïvement je présume, j'avais espéré des réductions d'impôt. Par-dessus tout, ce que j'espérais, et je crois parler au nom de nombreux Canadiens, c'est que le gouvernement interviendrait moins dans les affaires du pays et dans la vie privée de ses citoyens.

Je constate que les diverses phases de notre évolution en matière fiscale révèlent une progression constante et inévitable des impôts. Cette tendance s'est particulièrement vérifiée au cours des 30 dernières années, depuis que le gouvernement de feu M. Mackenzie King a fait sien la philosophie socialiste de Keynes. Je dois ajouter en toute franchise qu'aucun gouvernement n'a su, depuis lors, freiner cette tendance. Je suis le premier à convenir que cette réponse est trop facile, mais telles sont les données de base. Nous accordons des subventions sélectives à l'industrie et à la population et qui vont de pair avec des dépenses gouvernementales déterminées. Voilà le programme que nous adoptons, alors que j'appuierais plutôt de véritables réductions d'impôt qui seraient autant de stimulants pour que les Canadiens prennent leurs propres décisions. Ma critique vise en particulier la philosophie de tous les gouvernements, quelle qu'en soit la nuance politique, comme aussi certains partis politiques qui estiment pouvoir faire mieux que vous et moi usage de notre argent.

Les disciples de la libre entreprise ont annoncé des difficultés pour ce pays, mais la date fatidique en a été reportée par suite de la grande expansion que nous avons connue, qu'a suivi une période d'inflation. Nous y sommes, cependant, et l'inaction du gouvernement en matière économique a précipité les événements. Mais c'est l'initiative du président Richard Nixon qui a vraiment fait aboutir la crise. C'est depuis 1963, monsieur l'Orateur, que je suis député. La plupart de mes collègues conviendront que nous avons, depuis cette date, consacré plus de temps à savoir comment nous allions soutirer l'argent des contribuables, qu'à savoir comment lui en donner. On a toujours fait miroiter des avantages aux yeux de la population, en lui promettant plus de pain et de jeux. Ces promesses se sont toujours soldées par une augmentation d'impôt. De tous les côtés de la Chambre, nous essayons d'exposer les lacunes du système fiscal actuel. Le gouvernement commence à admettre ce que la population savait, c'est-à-dire que le total des impôts est trop élevé. Dans l'ordre actuel des choses, il n'y a pas de coordination précise des impôts fédéraux, municipaux et provinciaux. Autrement dit, ce sont les mêmes gens qui paient à tous les niveaux.

Un article que la *Gazette* de Montréal a publié le 16 septembre 1971 m'a intéressé. Il confirme ce que je disais, mais l'exprime dans des termes bien supérieurs. Avec